

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE
(Haute-Vienne)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

L'an deux mil treize, le vingt sept juin à 18 H, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la salle des expositions d'Eymoutiers

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 19 juin 2013

Présents : Kocir C (représente Ballot M), Bataille JL, Paquet L (représente Biron J), Buxeraud H, Chadelaud M, Coly G, Sudron F (représente Daude C), Cluzel M (remplace Dupont M.), Faye JP, Hanicot J, Gane I, Herbert F, Lissandre A, Menucelli T, Maunoury F (remplace Merliaud C), Moutarde N, Pasquet R, Perducat D, Perigaud C, Pons G, Royer G, Serru D, Serru MC, Tessier MC, Vignon F,

Absents excusés : Ballot M, Bouby F, Couegnas A, De Lagausie C, Dolley A, Lacouturiere B, Merliaud C

Suppléants non votants : Nicolas JC, Meunier JP

Adhésion à l'Agence Technique Départementale

Le Conseil Général de la Haute-Vienne le 16 février 2012 à crée l'Agence Technique Départementale. Cette agence comprend trois volets indépendants :

- ▶ Bâtiments et espace publics
- ▶ Voirie et infrastructures, application du barème de cotisation à l'ATESAT.
- ▶ Informatique (CID), la cotisation pour la communauté de communes serait de 502,94€/an

Par délibération du 12 juillet 2012, la Communauté de Communes à adhéré uniquement au volet n°3. Il est proposé la même chose pour 2013.

Le Conseil Communautaire décide d'adhérer au volet n°3 « informatique » de l'agence Technique Départementale.

Pour copie conforme :
Le 03 juillet 2013
Le Président